

séisme (actuellement le Pakistan et l'Iran), éruption volcanique et tsunami (nous avons encore à l'esprit celui de l'an dernier en Indonésie auquel la chaîne M6 consacre la soirée de demain.

Aujourd'hui, la plupart de ces catastrophes peuvent être anticipées grâce à des méthodologies et technologies sophistiquées et des modes de prévention et de gestion plus ou moins formalisés. Et, quelque soit le type d'événement, la gestion de crise tourne autour des maîtres mots suivants : responsabilité, réactivité, adaptabilité.

Gérer le risque revient donc à agir sur deux domaines essentiels que sont la prévention et l'intervention. La qualité de la première étant déterminée par les informations dont on dispose et la seconde par la rapidité de la prise de décision. On peut trouver prémoniteur ce que disait Henri Laborit au début des années 1970 : l'homme n'est pas une force de travail, mais une structure qui traite l'information.

Les enseignements tirés des catastrophes passées rendent certes possible l'évitement de l'événement dangereux ou les conséquences prévisibles sur les personnes, les biens, les équipements ou l'environnement.

Mais toute la question revient à déterminer le coût d'opportunité, et les avantages auxquels on doit renoncer pour affecter les ressources à la prévention ou la protection. Ce critère peut légitimer ou pas un investissement garantissant la sécurité des vies humaines ou la protection de l'environnement. Dans certains cas, malheureusement, la couverture contre certains risques ne se justifie que si elle contribue à renforcer la valeur ou la réputation de l'entreprise.

C'est parce qu'en fait, certaines catastrophes dites majeures sont tellement rares et les signes de leur apparition si lents qu'on refuse de s'assurer ou de prendre de simples précautions pour se protéger, croyant que cela n'arrive qu'aux autres.

Partant de là on peut considérer sans trop se tromper, que toute catastrophe est une faute de gestion, y compris les catastrophes naturelles lorsqu'elle causent des pertes humaines, et ce, dans la mesure où l'on continue à habiter les zones à risques, pourtant identifiées pour leurs inondations, séismes ou éruptions volcaniques...

Le "Risque Zéro" est une utopie. Certes, le risque d'accident lors de la réalisation de nouveaux bâtiments, ouvrages d'art, infrastructures, installations, moyens de transport, équipements, produits, etc., peut être maîtrisé par le respect de dispositions réglementaires, complétées par des études d'impact qui garantissent la sécurité, mais cela est-il suffisant ?

Malgré le degré de sophistication des techniques modernes, il ne faut pas croire que l'on domine complètement les risques... même les plus anodins.

Je pense à la dernière panne d'électricité qui a touché le Nord-Est des États-Unis et le Canada, bloquant des millions de personnes dans les rues de New York, Détroit et Toronto. Pensez aux ascenseurs, aux salles de réanimation...

Il faut avoir conscience qu'une telle panne, et nous l'avons vécue en Tunisie lors de la finale de la coupe du monde, peut se transformer, lorsqu'elle dure, en situation apocalyptique. L'un des moyens essentiels de la prévention est alors la formation des citoyens sur les comportements à adopter. Aussi, en complément des démarches réglementaires, et de la responsabilité des entreprises, les citoyens doivent également s'informer sur les risques qui les menacent et sur les mesures à adopter. La trousse de survie devrait faire partie de l'éducation de base de nos enfants. C'est là où commence la culture du risque.

Au-delà de la responsabilité individuelle, le coût toujours plus élevé des catastrophes naturelles, industrielles, et leurs conséquences psychologiques, et économiques représentent un défi pour les gouvernements, les compagnies d'assurances et les établissements financiers. La gestion de crise requiert la capacité à organiser et à mobiliser les efforts des différents intervenants pour limiter les dégâts, conserver la confiance du public, éviter la psychose et les mouvements de panique.

Or, si les solutions sont simples dans leur concept ou leur énoncé, elles sont plus difficiles à mettre en œuvre, dans la mesure où elles font appel à des compétences multiples et nécessitent une gestion transversale.

C'est pour cela que dans une perspective de développement durable, permettant d'intégrer harmonieusement les trois dimensions environnementale, sociale et économique, nous recommandons de former des gestionnaires de crise et de catastrophes, capables d'anticiper et gérer le risque.

En effet, la gestion de catastrophe se caractérise par la complexité engendrée par la nature et la dimension de l'événement, par le nombre d'intervenants présents sur le terrain des opérations et par la situation de stress vécue par chacun des acteurs, cette formation pourrait être destinée à des profils différents et complémentaires, susceptibles d'être utiles, avant, pendant et après une catastrophe.

Qu'ils soient architectes, ingénieurs, entrepreneurs, psychologues, médecins, assureurs, pompiers ou membres d'associations etc... ils auront tous à se familiariser avec les notions d'aléas, de vulnérabilité, de prise en compte des phénomènes climatiques et géologiques, de surveillance, de plans de sécurité et des premiers gestes de secours. Étant évident

que le plus important sera de faire l'apprentissage de la surveillance et de la veille afin d'anticiper les phénomènes, éliminer ou réduire les risques et dans le pire des cas pouvoir alerter les populations à temps.

Les révolutions techniques, informatiques et génétiques que nous vivons appellent à l'élaboration de nouvelles règles de droit et d'éthique et aux recours à de nouvelles pratiques notamment d'études d'impact.

Notre université a participé le 29 septembre 2005 au lancement en Tunisie du pacte mondial pour le développement durable qui a été initié en juillet 2000, par Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, afin de rassembler les entreprises, les organismes, le monde du travail et la société civile, autour de dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement, appelant à des actions socialement responsables, en faveur de la prévention et la sécurité.

Et, je peux considérer que cet atelier sur l'analyse du risque et la gestion des catastrophes s'inscrit dans la démarche responsable dans laquelle notre université s'est engagée et dans l'esprit de laquelle elle continuera à oeuvrer pour que ce type de formation se développe.

Je formule donc le souhait qu'à l'issue de cet atelier, les travaux de ces 2 journées serviront à susciter des vocations et que nous serons en mesure d'élaborer une véritable stratégie de développement durable par l'identification de problématiques communes et la formation d'équipes de recherche intégrées avec comme objectif l'analyse du risque et la gestion des catastrophes. Sachant que les pays du pourtour méditerranéen vont se doter d'un système d'alerte rapide aux tsunamis et que le système sera opérationnel d'ici décembre 2007.

Enfin, je ne vous quitterai pas sans citer cette affirmation d'Andrew Grove, PDG d'Intel, devenue le titre d'un classique de la littérature managériale « seuls les paranoïaques survivront », en y ajoutant que contrairement aux autres générations, la nôtre a la responsabilité de décider du sort de la vie sur la planète.

Je vous invite donc à réfléchir sur le lancement d'un master d'analyse du risque et de gestion des catastrophes

Pr. Zeineb BEN AMMAR MAMLOUK

Présidente de l'Université de Tunis El Manar